INFORMATION

Chers parents,

Les inscriptions des futurs élèves de **Petite Section** (enfants nés en **2021** et domiciliés sur les communes de Gensac, et Pessac sur Dordogne) débutent.
Les **pré-inscriptions** des futurs élèves de **Toute Petite Section** (enfants nés en **2022** et domiciliés sur les communes de Gensac etPessac sur Dordogne) débutent également. *Des conditions spécifiques sont liées à cette inscription (date de naissance et pré-inscription sous réserve des effectifs de PS). Pour plus d'informations, contactez Mme Bordes, directrice de l'école de Gensac (e.gensac@ac-bordeaux.fr)*

Pour inscrire votre enfant:

1/ Veuillez contacter la mairie de Gensac (par mail : mairie-de-gensac@wanadoo.fr ou 0557474237) ou la mairie de Pessac sur Dordogne (par mail : mairiepessacsurdordogne@gmail.com ou 0557474028) et vous munir:

- d'un justificatif de domicile
- du livret de famille
- du carnet de santé

2/ Veuillez ensuite **prendre rendez-vous par mail de préférence à : e.gensac@ac-bordeaux.fr** (ou par téléphone au 05.57.47.43.59) avec la directrice de l'école de Gensac. Vous seront demandés :

- l'attestation d'inscription (ou de pré-inscription) et la fiche d'admission fournies par la mairie
- la copie du livret de famille
- la copie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant (*nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés à compter du 1er janvier 2018*)

Nous vous remercions par avance de faire circuler l'information autour de vous.

Cordialement
Les directrices du RPI Gensac – Pessac sur Dordogne